

# TRAIL NOCTURNE TOUCHOIS 2020

## REGLEMENT DE L'EPREUVE

Cette page liste les adaptations faites pour s'adapter au Covid19. La meilleure règle reste bien sûr le bon sens, nous comptons sur la responsabilité de tous, participants comme bénévoles, pour éviter les regroupements, respecter les gestes barrière et profiter de l'espace qui sera le notre le 28 Novembre

## Déjà, ça va avoir lieu le TNT ?

Oui ça a lieu. Bien sûr, nous ne pouvons pas vous promettre qu'on ne nous dira pas d'annuler en fonction de l'évolution de la situation. Nous aimerions bien pouvoir donner une réponse définitive, mais c'est impossible. Nous faisons notre maximum pour organiser la course dans les meilleures conditions, c'est tout ce qu'on peut vous promettre !

Ces adaptations pour le Covid sont amenées à être modifiée jusqu'au 28 Novembre. Bien sûr, en fonction de l'évolution de la situation. Nous nous engageons à prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé de tout le monde, le but étant de repartir de Les Touches avec le sourire et quelques courbatures, plutôt qu'avec un virus ! Merci d'avance de prendre connaissances de ces nouveaux points de règlement.

### Article 1 : Description des épreuves

Le Trail Nocturne Touchois 2020 est une épreuve pédestre organisée par l'Association les Touches-Running Elle est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés, hommes et femmes. Les parcours empruntent la voie publique, les chemins et sentiers balisés. Les départs et arrivées auront lieu aux complexes sportifs **en extérieur** de Les Touches le 28 novembre 2020.

Les deux épreuves réuniront au maximum 900 concurrents au même moment sur les parcours.

Deux épreuves au programme de cette manifestation :

- Epreuve 1 : Course nature de 24 km, départ 19h00 – âge mini 18 ans
- Epreuve 2 : Course nature de 12km, départ 19h30 – âge mini 16 ans

## Article 2 : Conditions générales - Sécurité - Assurance

Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et l'acceptation de ses clauses. Tous les concurrents du TNT s'engagent à respecter le règlement de course par le seul fait de leur inscription. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout incident ou accident pouvant survenir, avant, pendant ou après l'épreuve et découlant du non-respect du règlement.

### **SECURITE :**

Chaque concurrent devra impérativement respecter les consignes ou ordres donnés par les services de Police, Gendarmerie, Service Médical, Signaleurs et Commissaires de course. Tout manquement entraînera la mise hors course.

### **ASSURANCE :**

L'association organisatrice est couverte par une police d'assurance « responsabilité civile ». Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents, d'incidents ou litiges pouvant survenir au cours de l'épreuve.

## Article 3 : Conditions d'inscription

**Date d'ouverture des inscriptions :** le 01 Juin 2020

**Clôture des inscriptions :** le Mercredi 19 Novembre 2020 ou lorsque les 900 premiers dossiers complets seront atteints.

1 seul mode d'inscription :

- **Inscription en ligne par notre prestataire « NJUKO » avec paiement sécurisé par carte bancaire.**
- Aucune inscription ne sera prise par téléphone
- Aucune inscription ne sera prise le jour de la course

### **Droits d'engagement :**

- Course nature 24km : 12 euros + 1€ pour les frais d'inscription
- Course nature 10 km : 8 euros + 1€ pour les frais d'inscription
- Majoration +2€ pour les 2 courses à partir du 10 Octobre 2020

Pour participer au TNT 2020, chaque concurrent devra avoir son dossier d'inscription complet le jour de l'épreuve

### **Certificats médicaux :**

**Les coureurs licenciés FFA, FFTRI, Courses hors stade ou Athlétisme** devront obligatoirement joindre une copie de leur licence valide à la date de l'épreuve, lors de leur inscription.

**Les coureurs licenciés dans une autre Fédération ainsi que les non licenciés** devront joindre **impérativement** au bulletin d'inscription l'original du certificat médical de non contre-indication à **la pratique de la course à pied en compétition**, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve ou la photocopie de ce document certifié conforme par l'intéressé.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Toute pratique d'activité physique et sportive peut induire des risques pour la santé, sachez modérer vos efforts.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs (bulletin à compléter à fournir le jour de la course).

### **Dossards :**

Les dossards seront remis aux coureurs

Le Mercredi 25 Novembre 2020 de 16h à 19h au SPORT2000

Le Jeudi 26 Novembre 17H30 19H au V&B

ou remis aux coureurs en mains propres le jour de l'épreuve et sur le lieu du départ, le samedi 28 novembre 2020 à partir de 17h00..

Au moment du retrait, le concurrent devra montrer une pièce d'identité. Tout au long de la course le dossard devra être visible quelque-soit le vêtement porté par le concurrent et placé devant. Le port de ceinture pour dossard est autorisé.

## **Article 4 : Règles de courses - parcours - environnement**

### **Mesures course du au covid**

- Remise du dossard avec masque et gestes barrières
- Le départ et arrivée se fera en extérieur
- Départ et l'arrivée doivent se faire avec le masque  
Le masque peut s'enlever après 200m de course et se remet après l'arche d'arrivée **Bien le garder sur soi durant la course**
- Vous pouvez aussi utiliser un buff à cet effet
- A porter au retrait des dossards
- Pas de ravitaillement pour le 12Km
- Du gel hydroalcoolique sera disponible à l'arrivée et au ravitaillement du 24km
- Pas de bar ni de restauration sur site

### **Matériel obligatoire**

**Lampe Frontale**

**Masque Obligatoire**

### **Matériel conseillé :**

Téléphone portable

### **Balisage du parcours :**

Les parcours seront balisés par de la rubalise et de nombreux commissaires de route sécuriseront le parcours → voir itinéraire des deux épreuves et profil sur le site internet.

### **Ravitaillements :**

Sur le 12 km : pas de ravitaillement sur le parcours / soupe + boissons à l'arrivée  
Sur le 24 Km : 1 ravitaillements en boissons / soupe + boissons à l'arrivée  
Pour le liquide, des bouteilles d'eau plate et coca seront disponibles, chaque coureur pourra se servir, remplir ses flasques ou sa poche à eau tranquillement à l'écart.  
Gel hydroalcoolique disponible

### **Barriere Horaire**

**Pour le 24km , barriere horaire au 12 km soit le 1<sup>er</sup> tour après 1h30 de course**

### **Accompagnateur :**

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours.

### **Abandons :**

En cas d'abandon, il est obligatoire de prévenir l'organisation. Le concurrent devra rejoindre par ses propres moyens un poste de pointage ou de ravitaillement.. Si abandon sur blessure avec impossibilité de se déplacer, l'organisation mettra en œuvre les moyens nécessaires pour rapatrier la victime.

Si un concurrent décide de se faire rapatrier par une personne étrangère à l'organisation du TNT, il agit alors sous sa propre responsabilité et non sous celle de l'organisation.

### **Environnement :**

Les concurrents s'engagent à respecter les consignes données par les commissaires de course, en particulier la gestion des déchets. Il appartient à chaque concurrent de conserver ses emballages et ses détritiques jusqu'au ravitaillement suivant, où les déchets peuvent être déposés.

Pas de jet de déchet hors zones de ravitaillement. En cas de non-respect l'organisateur pourra sanctionner, voire même prononcer l'exclusion.

Pas de jet de masque sur le parcours

## **Article 5 : Assistance médicale**

L'assistance médicale sera assurée par une association secouriste.

## **Article 6 : Classement - récompenses - résultats**

Un classement général sera établi sur les deux courses.

Un lot sera remis à chaque coureur lors de la remise du dossard T-shirt manches longues

### **Récompenses :**

Podium hommes 12 et 24 km: coupes et lots offerts par nos partenaires.

Podium femmes 12 et 24 km : coupes et lots offerts par nos partenaires.

## **Article 7 : Droit à l'image**

Par son inscription au TNT, les coureurs autorisent expressément les organisateurs, ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.. Le concurrent et ses accompagnants autorisent de fait, à titre gracieux, la reproduction et l'utilisation de leur image par l'organisation ou ses partenaires. Contacter l'organisateur si vous ne souhaitez pas qu'il utilise votre image pour la promotion de ses activités.

## **Article 8 : Annulations**

**Annulation d'une inscription :**

Toute annulation d'inscription devra être faite par mail, au plus tard le 15 Novembre 2020. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de votre part

Le directeur de course se réserve le droit d'annuler toute ou partie de la manifestation en cas de conditions météorologiques défavorables ou sur avis préfectoral.

Pour participer au TNT 2020, chaque concurrent devra avoir son dossier d'inscription complet le jour de l'épreuve.

**Annulation de l'épreuve**

Il sera proposé aux coureurs un remboursement sauf les 1€ de frais de gestion de Njuko

**Changement de course**

Il n'y aura pas de changement de course une fois les inscriptions closes ainsi que le jour du départ

**Les Touches-running**